

Intéressement ou pas intéressement ? Etre ou ne pas être pour l'accord intéressement? Telle est la question !

Après plusieurs séances d'âpres négociations, l'intéressement semblait devenir une idée neuve à Pôle emploi et s'apprêtait à voir le jour. C'était sans compter avec l'obscurantisme et l'idéologie réactionnaire de certains syndicats.

Après n'avoir rien lâché et obtenu des avancées, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi a signé l'accord de branche et l'accord d'entreprise car, nous sommes convaincus que le dispositif proposé est une opportunité pour les agents de Pôle emploi et non pas, comme certains se plaisent à vous en convaincre une fois encore, la pire des perversités !

Qu'y a-t-il derrière ces accords d'intéressements ?

UN DISPOSITIF QUI CONCERNERAIT TOUS LES AGENTS DE PÔLE EMPLOI :

- Les agents de droit privé verraient leur **pouvoir d'achat augmenter** avec ce nouveau dispositif collectif qui serait versé, **au plus tard, sur la paie du mois de mai 2022.**
- Les agents de droit public verraient, quant à eux, augmenter le budget du **Complément Collectif Variable.**

LE BUDGET :

- C'est un budget annuel maximal de **0,85 % de la masse salariale**, fléché spécifiquement pour l'intéressement. Cela équivaut, pour cette année, à environ 18 millions d'euros.
- Un **montant** théorique qui tournerait **autour des 400 euros.**

UN DISPOSITIF COLLECTIF ET NON PAS INDIVIDUEL :

- Le **montant** de la prime serait **le même pour tous les agents** (base temps plein) **d'un même établissement.**
- Les **indicateurs collectifs** seront évalués au **niveau régional et national.**
- **Pas d'objectifs locaux, ni d'objectifs individuels** donc pas de concurrence entre sites ou entre agents !

Pour certains, la vie est binaire, noire ou blanche, avec d'un côté les bons qui sont contre la prime d'intéressement, persuadés que seule une augmentation générale des salaires, fut-elle totalement hypothétique et illusoire, est acceptable ; de l'autre côté les méchants syndicalistes qui osent dire OUI à l'intéressement et qui prennent leur responsabilité. Et pourtant, en ce moment, on le sait bien, un tiens, vaut mieux que deux tu l'auras.

Nous ne vivons pas hors-sol ! Même si comme le dit René Char, « la lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil », nous sommes et restons lucides ! Nous ne crachons pas dans la soupe ! **Nous savons les difficultés pécuniaires rencontrées au quotidien par chacune et chacun d'entre vous.**

Oui, presque 400 euros par an, ce n'est pas négligeable comme grains à moudre !

Retrouvez nos informations sur www.cfecgc-metiersdelemploi.fr



Intéressement ou pas intéressement ? Etre ou ne pas être pour l'accord intéressement? Telle est la question !

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a dit **OUI** sans hésitation au dispositif d'intéressement que nous avons réussi à négocier plus favorablement que le texte initial, car NOUS, nous défendons les salaires et la rémunération des agents de Pôle emploi sous toutes ses formes.

Notre priorité, c'est l'augmentation du pouvoir d'achat des agents, pas une idéologie nébuleuse et des promesses de lendemains qui chantent qui n'arrivent jamais!

Une prime d'intéressement annuelle qui peut aller jusqu'à 400 euros, si ce n'est pas du pouvoir d'achat, qu'est-ce pour eux? De l'argent de poche ? Une vétille ? Une bagatelle insignifiante ? Pas pour nous !

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi dit **OUI** au dispositif d'intéressement et **OUI** à l'augmentation des salaires.

Lors de la NAO 2021, nous négocierons donc sans rien lâcher car, après une première victoire en matière de pouvoir d'achat, nous continuons de nous battre pour en obtenir une seconde !

OUI À L'INTÉRESSEMENT ET OUI À TOUTES AUTRES AVANCÉES SALARIALES !

Le 6 avril, la Direction générale nous a informés que FO, la CGT et le SNU n'avaient pas signé l'accord d'entreprise d'intéressement et donc empêchent, à ce stade, la mise en place du dispositif pour les agents de Pôle emploi.

Pour autant, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi a saisi la direction, comme elle en a nouvellement la possibilité, pour lui demander d'organiser pour la toute 1^{ère} fois un référendum auprès des agents de Pôle emploi.

PRIME D'INTÉRESSEMENT À PÔLE EMPLOI, ÇA POURRAIT BIEN ÊTRE À VOUS DE DÉCIDER !

